

Vineuil
Sports Cyclisme

ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT
Comité du LOIR-ET-CHER



04
MAI
2025

**Régional
XC VTT**
Parc de Loisirs
Gymnase d'Onzain

ACCUEIL À PARTIR DE 09H30

Départs Jeunes : 11h10

Départs Adultes : 14h15

**Championnat réservé
aux licenciés Ufolep.**



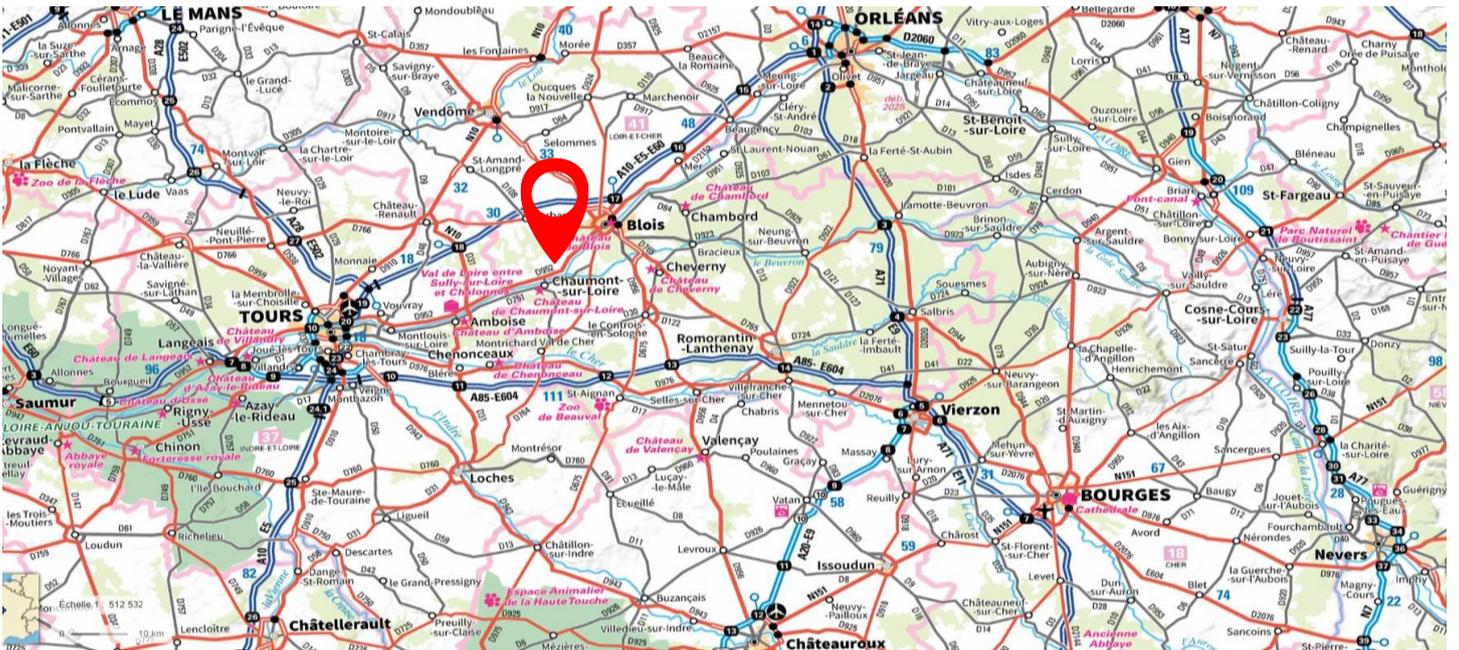
www.vineuil-sports-vtt.wixsite.com/infos

© Crédit photo : Virginie Vazeille



ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT





Article 1 / Acceptation du présent règlement	3
Article 2 / Compétiteurs admis.....	3
Article 3 / Type	3
Article 4 / Informations pratiques.....	3
Article 5 / Parcours	3
Article 6 / Catégories admises.....	5
Article 7 / Droits d'engagement	5
Article 8 / Plaque de guidon.....	5
Article 9 / Sécurité.....	5
Article 10 / Ravitaillement	5
Article 11 / Distances	5
Article 12 / Matériel	6
Article 13 / Dépannage	6
Article 14 / Briefing d'avant-course	6
Article 15/ Zone de départ et ordre de départ.....	6
Article 16 / Arrivée et zone d'arrivée.....	7
Article 17 / Reconnaissances	7
Article 18 / Récompenses	7
Article 19 / Réclamations.....	7
Article 20 / Droit à l'image	7

Article 1 / Acceptation du présent règlement

Tout compétiteur qui prend part à cette compétition est censé connaître le présent règlement ainsi que le règlement National VTT Ufolep. L'inscription au départ de la manifestation implique son acceptation.

Article 2 / Compétiteurs admis

Les épreuves sont ouvertes aux seuls compétiteurs licenciés UFOLEP de la région Centre Val-de-Loire, titulaires de la licence et de la carte compétiteur VTT 2024/2025 validées 8 jours au moins avant la compétition.

Ouverture possible aux autres régions dans les mêmes conditions, mais Hors Championnat. Le règlement National VTT Ufolep est en tous points applicable.

Pour pouvoir retirer les plaques de guidon et avant émargement de la feuille d'engagement, les concurrents devront présenter obligatoirement :

- leur licence Ufolep,
- leur carton VTT.

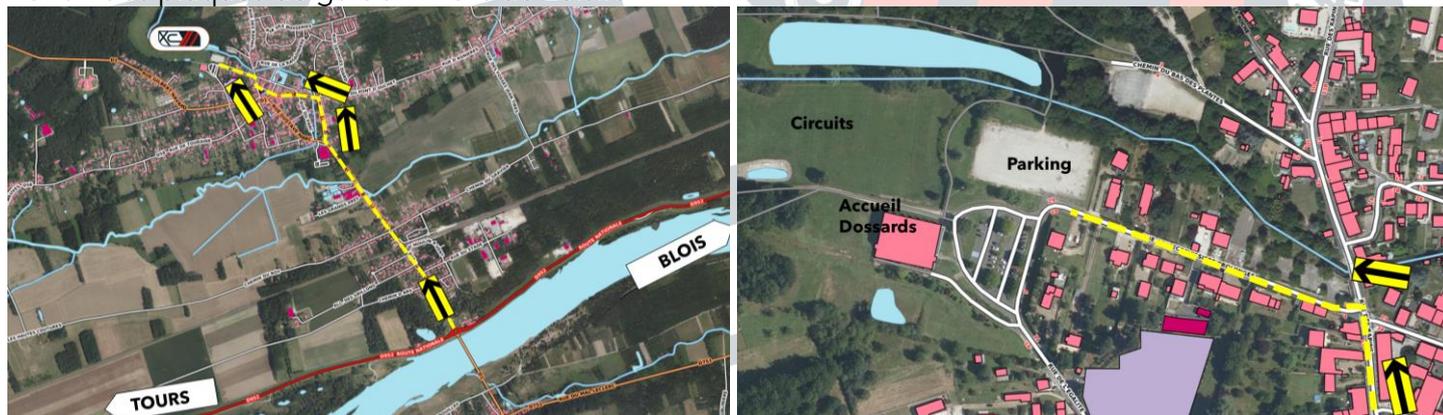
Article 3 / Type

Le XC d'Onzain est une épreuve de cross-country chronométrée sur circuit balisé donnant lieu à un classement par catégories d'âges.

Article 4 / Informations pratiques

Stationnement : Parking du gymnase (Rue de l'Ecrevissière prolongée, Onzain, 41150 Veuzain-sur-Loire).

Retrait des plaques de guidon : Parc de Loisirs.



Accueil des compétiteurs à partir de 09h30.

Retraits des plaques pour les catégories Jeunes de 09h30 à 10h30.

Retraits des plaques pour les catégories Adultes de 12h30 à 13h30.

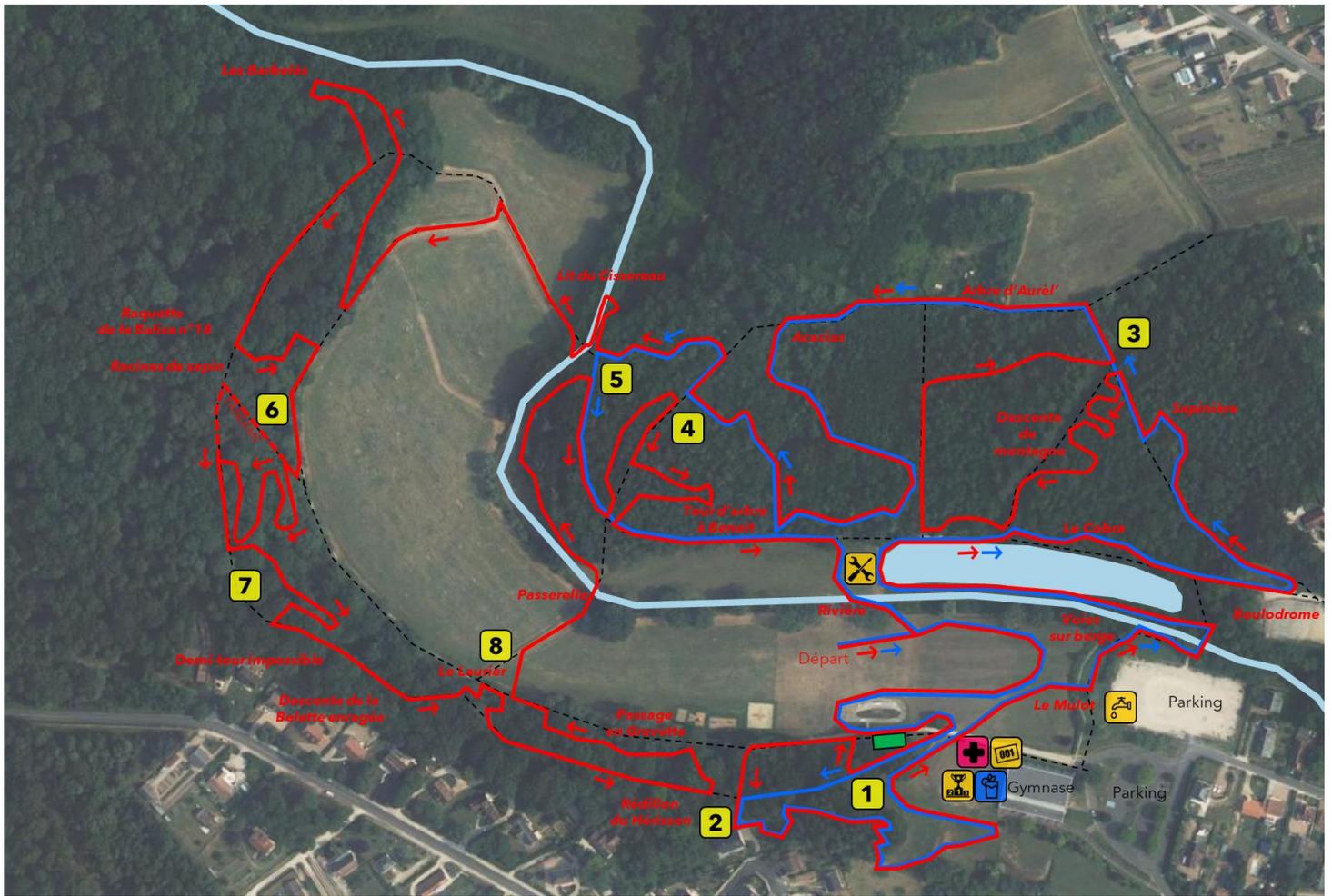
Article 5 / Parcours

Le parcours est choisi pour l'intérêt qu'il offre sur le plan du pilotage, en évitant autant que possible les passages périlleux et dangereux. Le portage sera très limité aux sections naturelles sur de courtes distances.

Dans le cas de zones techniques, des échappatoires de dégagement sont prévus. Toute zone technique munie d'une échappatoire doit être passée sur le vélo. En cas de doute ou de passage à côté du vélo, prendre impérativement l'échappatoire

- Circuit Jeunes : environ 2,5 kms par tour. Dénivelé positif : +55m par tour.
- Circuit Adultes : environ 5,5 kms par tour. Dénivelé positif : +140m par tour.

Le tracé du circuit pourra être modifié par l'organisateur si nécessaire.



Circuit Jeunes

Par tour :

- Distance totale : 2800 m.
- Dénivelé positif : + 54 m.
- Pente moyenne : 4,0%.



Circuit Adultes

Par tour :

- Distance totale : 5600 m.
 - Dénivelé positif : + 140 m.
 - Pente moyenne : 6,0%.
 - Pente maximale : 28%.
- (avec dérivations tandems).



- | | | | |
|--|------------------------|---|---------------------------|
|  | Permanence Dossards. |  | Poste de dépannage double |
|  | Podiums & Récompenses. |  | Point de lavage vélo* |
|  | Poste Arrivée. |  | Poste Premiers Secours. |
|  | Buvette. |  | Postes vigie. |

*Point de lavage vélo ouvert sur autorisation de la Mairie. Il peut ne pas être disponible le jour de la compétition.



Article 6 / Catégories admises

Catégories Féminines	Années de naissance
Jeunes 11-12 Féminines	2014 à 2013.
Jeunes 13-14 Féminines	2012 à 2011.
Jeunes 15-16 Féminines	2010 à 2007.
Adultes 17-19 Féminines	2008 à 2006.
Adultes 20-29 Féminines	2005 à 1996.
Adultes 30-39 Féminines	1995 à 1986.
Adultes 40-49 Féminines	1985 à 1976.
Adultes 50+ Féminines	1975 et avant.

Catégories tandems	Année de naissance
Tandem Masculin	2008 et avant.
Tandem Mixte	2008 et avant.

Catégories Masculins	Années de naissance
Jeunes 11-12 Masculins	2014 à 2013.
Jeunes 13-14 Masculins	2012 à 2011.
Jeunes 15-16 Masculins	2010 à 2007.
Adultes 17-19 Masculins	2008 à 2006.
Adultes 20-29 Masculins	2005 à 1996.
Adultes 30-39 Masculins	1995 à 1986.
Adultes 40-49 Masculins	1985 à 1976.
Adultes 50-59 Masculins	1975 à 1966.
Adultes 60+ Masculins	1965 et avant.

Article 7 / Droits d'engagement

Catégories	Engagement
Jeunes	5,00€
Adultes	8,00€
Tandems	15,00€

Engagements via le formulaire en dernière page avant le 18 avril 2025.

Article 8 / Plaque de guidon

Chaque compétiteur devra fixer une plaque de guidon à l'avant du vélo. La licence et le carton pourront être conservés en caution de la plaque de guidon lors de la compétition. Les numéros seront attribués en fonction des catégories par l'organisateur.

Article 9 / Sécurité

Des secouristes et du matériel de premiers secours seront dédiés à l'organisation et au public. Les pompiers de la caserne d'Onzain sont avertis de la manifestation.

Article 10 / Ravitaillement

Le ravitaillement est autorisé à n'importe quel point du circuit, en respectant les autres compétiteurs et l'environnement. Il est strictement interdit de jeter des ordures sur l'ensemble du circuit.

Article 11 / Distances

Le nombre de tours et le temps de course pourra être adapté à l'issu du premier tour de course, des conditions météorologiques et de l'organisateur.

Catégories	Dénivelé cumulé	Durée maximale du premier	Distance maximale
Jeunes 11-12 Féminines	+150 m	≈ 20 à 25 minutes	≈ 7 kms / 3 × 2,5
Jeunes 11-12 Masculins	+150 m	≈ 20 à 25 minutes	≈ 7 kms / 3 × 2,5
Jeunes 13-14 Féminines	+200 m	≈ 30 à 35 minutes	≈ 9 kms / 4 × 2,5
Jeunes 13-14 Masculins	+200 m	≈ 30 à 35 minutes	≈ 9 kms / 4 × 2,5
Jeunes 15-16 Féminines	+500 m	≈ 50 minutes à 1h00	≈ 18 kms / 8 × 2,5
Jeunes 15-16 Masculins	+500 m	≈ 50 minutes à 1h00	≈ 18 kms / 8 × 2,5

Le nombre de tours sera adapté en fonction du temps de course.

Catégories	Dénivelé cumulé	Durée maxi. du premier	Distance maximale
Adultes 17-19 Féminines	+550 m	≈ 1h05 à 1h20	≈ 30 kms / 4 × 5,5
Adultes 20-29 Féminines	+550 m	≈ 1h05 à 1h20	≈ 30 kms / 4 × 5,5
Adultes 30-39 Féminines	+550 m	≈ 1h05 à 1h20	≈ 30 kms / 4 × 5,5
Adultes 40-49 Féminines	+550 m	≈ 1h05 à 1h20	≈ 30 kms / 4 × 5,5
Adultes 50+ Féminines	+550 m	≈ 1h05 à 1h20	≈ 30 kms / 4 × 5,5
Adultes 17-19 Masculins	+550 m	≈ 1h05 à 1h20	≈ 30 kms / 4 × 5,5
Adultes 20-29 Masculins	+700 m	≈ 1h20 à 1h40	≈ 35 kms / 6 × 5,5
Adultes 30-39 Masculins	+700 m	≈ 1h20 à 1h40	≈ 35 kms / 6 × 5,5
Adultes 40-49 Masculins	+700 m	≈ 1h20 à 1h40	≈ 35 kms / 6 × 5,5
Adultes 50-59 Masculins	+650 m	≈ 1h15 à 1h30	≈ 30 kms / 4 × 5,5
Adultes 60+ Masculins	+550 m	≈ 1h05 à 1h20	≈ 30 kms / 4 × 5,5
Tandems	+650 m	≈ 1h15 à 1h30	≈ 30 kms / 4 × 5,5

Article 12 / Matériel

Sont obligatoires :

- le port du casque à coque rigide (normes C.E.), y compris pendant les reconnaissances et en dehors du parcours (échauffements...).
- les VTT 26', 27'5 et 29', d'une largeur de guidon de 65 cm minimum aux extrémités bouchées, section de pneu de 1,75 pouces minimum. Les changements de cadres et l'assistance extérieure sont interdits pendant la compétition.
- le port du maillot de club ou combinaison manches courtes ou longues.

Sont interdits :

- toutes les autres formes de cycles (VTAE, free-bike, cyclo-cross, Gravel, bi-cross, etc...).
- les oreillettes et tous dispositifs susceptibles d'émettre du son.
- les maillots de style triathlon sans manches, les maillots distinctifs (champion départemental, champion régional, champion national) ou d'une autre fédération.

L'organisateur a la possibilité d'interdire le départ aux VTT et pilotes non-conformes aux règles de sécurité.

Article 13 / Dépannage

Une zone technique sera aménagée, accessible à 2 points du circuit (voir le repère «  » sur le plan : aux kilomètres +1,5 et +2,0 du circuit Jeunes, et aux kilomètres +1,5 et +5,0 du circuit adultes), au passage de laquelle il sera possible de bénéficier d'une assistance extérieure (le changement de roue ou toute réparation est seulement autorisée dans cette zone mais le changement de VTT reste interdit). Un mécanicien club pourra y être présent. L'échange de matériel entre compétiteur est interdit. L'accès au poste de dépannage se fait uniquement dans le sens de la course, aucune possibilité de faire demi-tour à contre sens. Tout contrevenant se verra déclassé.

Article 14 / Briefing d'avant-course

Un exposé clair et détaillé sur les points dangereux ou les changements de direction importants sera effectué avant le départ. Rappel de l'esprit sportif et du respect de l'environnement

Article 15/ Zone de départ et ordre de départ

Le départ se fera en ligne. Les 400 premiers mètres auront une largeur permettant le dépassement dans de bonnes conditions. Les départs seront donnés par vagues en fonction des catégories, séparés d'un temps suffisant.

Catégories	Heure d'appel	Heure de départ
Jeunes 11-12 Féminines & Masculins	11h00	11h12
Jeunes 13-14 Féminines & Masculins	11h00	
Jeunes 15-16 Féminines & Masculins	11h00	11h10



Catégories	Heure d'appel	Heure de départ
Adultes 17-19 Masculins	14h05	14h15
Adultes 20-29 Masculins	14h05	
Adultes 30-39 Masculins	14h05	
Adultes 40-49 Masculins	14h05	
Adultes 17-19 Féminines	14h05	14h17
Adultes 20-29 Féminines	14h05	
Adultes 30-39 Féminines	14h05	
Adultes 40-49 Féminines	14h05	
Adultes 50+ Féminines	14h05	
Adultes 50-59 Masculins	14h05	
Adultes 60+ Masculins	14h05	
Tandems	14h10	14h20

Les organisateurs pourront selon l'épreuve modifier les modalités de départ (heure d'appel et heure de départ adaptés). Dans la mesure du possible, il sera procédé à l'appel nominatif des coureurs lors de la mise en grille.

Article 16 / Arrivée et zone d'arrivée

Elle sera clairement matérialisée (ligne au sol ou podium). La ligne d'arrivée sera placée soit à plat, soit en montée mais dans tous les cas dans un lieu dégagé. Une fois celle-ci franchie, l'aménagement d'un « cône d'arrivée » ne permettant, à son extrémité, que le passage d'un seul concurrent est prévu dans la mesure du possible. Les concurrents seront considérés en course jusqu'à ce passage.

Attention ! : la ligne d'arrivée n'est pas située sur la ligne de départ (voir plan : « **Départ** », Arrivée «  »).

Article 17 / Reconnaissances

La reconnaissance des circuits devra impérativement s'effectuer en dehors des compétitions. Les différents circuits seront donc libres la veille et le jour de la compétition de 9h30 à 11h00 et de 12h30 à 14h00.

Tout contrevenant hors-course hors-créneaux se verra exclu et déclassé.

Article 18 / Récompenses

Une récompense non-numéraire sera attribuée aux trois premiers par catégorie lors du podium. La non-participation au protocole implique la renonciation à la récompense. La tenue de cycliste (maillot ou veste) est impérativement exigée pour monter sur le podium.

Article 19 / Réclamations

Elles doivent être présentées dans le quart d'heure qui suit l'annonce ou l'affichage des résultats auprès de l'organisation ou des bénévoles UFOLEP. La participation à l'épreuve du XC d'Onzain implique la parfaite connaissance du règlement national et son acceptation. Aucune réclamation relative au circuit et au dit règlement ne sera prise en compte. Toute tricherie ou comportement antisportif lors des épreuves sera sanctionné par une disqualification immédiate du coureur, sans aucun dédommagement.

Article 20 / Droit à l'image

Sauf avis expressément formulé par écrit aux organisateurs, les participants au XC d'Onzain autorisent l'organisation à utiliser dans le cadre de l'épreuve, les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, y compris sur les documents publicitaires.

Cher (18). Indre (36). Indre-et-Loire (37). Eure-et-Loir (28). Loir-et-Cher (41). Loiret (45).

Les engagements doivent être contrôlés et envoyés par chaque Comité départemental avant le 18 avril 2025 par mail au club organisateur vineuil-sports-vtt@outlook.fr, accompagné du paiement par virement auprès du club organisateur : VINEUIL SPORTS CYCLISME / IBAN : FR76 1440 6032 3024 8594 1038 090 / BIC : AGRIFRPP844.

AUCUN ENGAGEMENT SUR PLACE NE SERA ACCEPTÉ.

Utilisez 2 lignes distinctes pour les tandems (pilote + stocker).

	NOM Prénom	Date de naissance	Catégorie	N° de licence	Club
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					

Sous-total Jeunes	
-------------------	--

Sous-total Adultes	
--------------------	--

Sous-total Tandems	
--------------------	--

Total engagés	
---------------	--

Je soussigné _____, délégué départemental de l'Ufolep, certifie que les coureurs engagés ci-dessus sont dans une situation conforme au règlement National de l'Ufolep.

Cette liste d'engagés est accompagnée d'un virement de _____ €.

Fait à _____, le ____ / ____ / 2025.

Signature et tampon :
